

## Communiqué de presse

Bulle, le 11 février 2026

### Travaux d'entretien de la Trême

**TRAVAUX FORESTIERS** L'Entreprise d'endiguement de la Trême réalise chaque année des travaux d'entretien du cours d'eau et de ses berges afin d'assurer la sécurité des riverains et de favoriser la biodiversité. Des interventions sylvicoles sont prévues en alternance dès ce vendredi 13 février et jusqu'à fin février, sur le tronçon de la Trême compris entre la rue du Vieux-Pont et le pont des Tiolleyres.

Ces travaux consistent notamment à abattre et évacuer quelques arbres de grande taille présentant une instabilité susceptible de provoquer des embâcles, ainsi qu'à rabattre des essences à croissance rapide telles que les saules et les noisetiers. Les interventions seront réalisées de manière ciblée, par poches, afin de préserver autant que possible la végétation existante, de maintenir l'ombrage de la rivière et de conserver une structure paysagère favorable à la faune, en particulier piscicole.

En raison des difficultés d'accès sur certains tronçons, tant en rive droite qu'en rive gauche, l'évacuation du bois par voie terrestre s'avère parfois très limitée, voire impossible. L'évacuation par le cours d'eau n'est par ailleurs pas envisageable, celle-ci portant atteinte aux écosystèmes aquatiques. Pour ces raisons, l'évacuation de certains arbres abattus devra être effectuée par hélicoptère, en complément du débardage au tracteur lorsque cela est possible. L'intervention de l'hélicoptère est prévue pour une durée maximale d'une demi-journée, planifiée le matin du 25 février.

Durant la période des travaux, des nuisances sonores ponctuelles liées à l'utilisation de tronçonneuses sont possibles entre 7h15 et 16h30. L'Entreprise d'endiguement de la Trême et la Corporation forestière Moléson remercient la population pour sa compréhension face aux désagréments temporaires que ces travaux pourraient occasionner, réalisés dans l'intérêt de la sécurité et de la préservation durable du milieu naturel.

#### Renseignements

Nicolas Pasquier, conseiller communal (travaux, équipements, espaces publics), président de l'Entreprise d'endiguement de la Trême, T 078 791 23 67

Patrick Ecoffey, directeur de la Corporation forestière Moléson et garde-forestier, secteur Moléson, T 079 743 02 34

#### Service de presse

Alain Sansonnens, chargé de communication, T 026 919 18 05, [alain.sansonnens@bulle.ch](mailto:alain.sansonnens@bulle.ch)